

Prestation de mailing

1. Préambule

Désormais, le Centre Culturel du District de Porrentruy utilise la plateforme d'automatisation de marketing MailChimp, système fortement conseillé et approuvé. Il permet de créer et de partager des campagnes publicitaires et d'email simplement, et repose sur des pratiques de gestion des listes de contacts saines. De ce fait, la prestation de mailing du CCDP auprès d'autres instances culturelles jurassiennes a été réévaluée. Les newsletters pour les partenaires sont uniquement pour les manifestations d'ordre culturel qui ont lieu dans le district de Porrentruy.

2. Prestation

La prestation de mailing par le CCDP comprend les tâches suivantes :

- 2.1. Coordination complète de la prestation de mailing avec l'instance culturelle demandeuse.
- 2.2. Création graphique et textuelle de la campagne sur MailChimp.
- 2.3. Mise à disposition de la liste de contacts du CCDP.
- 2.4. Mise à disposition du rapport statistique de la campagne, facturation.

3. Tarification

Prestation	Tarif
Création & coordination	CHF 60 / heure
Mise à disposition de la base de contacts	Forfait CHF 16
Participation à la redevance MailChimp	Forfait CHF 8



3.1. La création et la coordination sont calculées comme suit :

- CHF 60.- / heure en comptant environ 1 heure de travail. L'heure de travail comprend :
 - La coordination avec le demandeur au sujet des informations à faire figurer dans la campagne (environ 30 minutes).
 - o Le travail de création et d'envoi (environ 30 minutes¹).

3.2. <u>Le forfait lié à la base de contacts est calculé comme suit :</u>

Le CCDP a une liste de 1600 contacts. Dans le cadre de la prestation du CCDP, le coût au contact s'élève à CHF 0.01.-.

Total: CHF 16.-

3.3. <u>Le forfait de participation à la redevance MailChimp est calculé comme suit :</u>

Adaptation du forfait pour l'institution demandeuse à CHF 8.-.

4. Délai de prestation

 La demande de campagne d'email doit être formulée au moins 1 mois à l'avance.

• Il faut compter ½ journée pour la prestation de création et de coordination.

-

¹ Selon si l'instance demandeuse souhaite utilisée un template pré-créé par le CCDP, ou s'il en souhaite un nouveau, auquel cas le nombre d'heures de travail augmentera.